

# Diplôme de conseiller funéraire

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

VFFG  
Bertrand BRUNA  
07.68.04.04.12  
contact@vocationformations.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(vé) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier  
Entretien

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Maîtriser la langue française à l'écrit et à l'oral

### Prérequis pédagogiques :

Un stage de découverte (immersion) dans une entreprise funéraire est un plus au regard de certains financements. Une bonne connaissance de la langue française, à l'écrit et à l'oral est demandée.

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Acquérir les connaissances de base nécessaires au passage du diplôme de conseiller funéraire.

## Contenu et modalités d'organisation

**PLAN DE FORMATION:** Contenu prévu par l'arrêté de référence : • Connaissances administratives générales 07 heures • Hygiène, sécurité et ergonomie 07 heures • Législation et réglementation 35 heures • Les obligations relatives à l'information des familles 42 heures • Produits, services et conseil à la vente, prévoyance funéraire et tiers payant, réglementation commerciale • Psychologie et sociologie du deuil 14 heures • Pratiques et rites funéraires 14 heures • L'encadrement d'une équipe 07 heures • Conception et animation d'une cérémonie 14 heures

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**  
Commentaires sur la parcours personnalisable **Du lundi au vendredi**

## Validation(s) Visée(s)

**Diplôme permettant d'exercer la fonction de conseiller funéraire et assimilé - Sans niveau spécifique**

## Et après ?

### Suite de parcours

Les personnes souhaitant créer ou reprendre une entreprise de Pompes funèbres peuvent le faire avec ce diplôme. Toutefois elles devront participer à la formation intitulée "module complémentaire et responsable d'agence" dans les 12 mois suivant la première habilitation.

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00221661	du 01/01/2019 au 31/12/2021	Limoges (87)	VFFG		Non éligible	
00174746	du 01/01/2020 au 31/12/2022	Granzay-Gript (79)	VFFG		Non éligible	
00173918	du 01/01/2020 au 31/12/2023	Mérignac (33)	VFFG		Non éligible	
00174629	du 01/01/2020 au 31/12/2023	Limoges (87)	VFFG		Non éligible	

<b>00397205</b>	du 01/11/2023 au 31/12/2027	Saint- Sylvestre-sur- Lot (47)	VFFG	Non éligible	FPC
<b>00397117</b>	du 01/11/2023 au 31/12/2027	Limoges (87)	VFFG	Non éligible	FPC
<b>00397086</b>	du 01/11/2023 au 31/12/2027	Mérignac (33)	VFFG	Non éligible	FPC
<b>00397085</b>	du 01/11/2023 au 31/12/2027	Mérignac (33)	VFFG	Non éligible	FPC
<b>00451102</b>	du 09/09/2024 au 01/11/2024	Limoges (87)	VFFG	Non éligible	FPC
<b>00471013</b>	du 06/01/2025 au 30/01/2025	Mérignac (33)	VFFG	Non éligible	FPC
<b>00471490</b>	du 21/04/2025 au 16/05/2025	Saint- Sylvestre-sur- Lot (47)	VFFG	Non éligible	FPC
<b>00580349</b>	du 10/11/2025 au 05/12/2025	Morcenx-la- Nouvelle (40)	VFFG	Non éligible	FPC
<b>00623623</b>	du 12/01/2026 au 06/03/2026	Mérignac (33)	VFFG	Non éligible	FPC
<b>00623624</b>	du 12/01/2026 au 06/03/2026	Mérignac (33)	VFFG	Non éligible	FPC
<b>00623625</b>	du 12/01/2026 au 06/03/2026	Mérignac (33)	VFFG	Non éligible	FPC